

# Planning des contrôles terminaux (CT) du semestre 3

LICENCE 2 STAPS 2025/2026 - Session 1



Les examens d'épreuves sur table se déroulent sur le site de la Pyramide  
80 avenue du Général de Gaulle 94000 CRÉTEIL ( métro Créteil-l'Échat)

ENSEIGNEMENTS	MENTIONS	ENSEIGNANTS	DATES DES ÉPREUVES	HORAIRES	LIEUX ET AFFECTATIONS
ECUE 14.1 - Physiologie cardiologie-respiratoire	EM/ES/MDS/APAS	Marie-Françoise JAUNET	Mercredi 10/12/2025	9 h 00 - 11 h 00	Salle 105 Pyramide
					Salle 104 Pyramide
ECUE 15.1 - Économie gestion	ES/MDS	Nicolas GUILLEMIN	Vendredi 12/12/2025	15 h 00 - 17 h 00	Salle 104 Pyramide
ECUE 15.1 - Histoire de l'EPS	APAS/EM	Coralie LAVERGNE	Vendredi 12/12/2025	15 h 00 - 17 h 00	Salle 105 Pyramide
ECUE 14.2 - Psychologie de l'apprentissage	EM/ES/MDS/APAS	Thierry DEBANNE	Lundi 15/12/2025	9 h 00 - 11 h 00	Salle 104 Pyramide
					Salle 105 Pyramide
ECUE 16.1 / ECUE 16.2 / ECUE 16.3 - APSA Dérigatoire Yoga (APAS) / Handball (ES MDS) / Foot (MDS) / Badminton (EM et APAS) / Basket (EM) Lutte (EM) / Volley (ES APAS MDS) / Athlétisme (ES)	EM/ES/MDS/APAS DÉROGATOIRES	K. SANQUER G. DIETSCH S. SAPIN - E. BATHENAY P. JEANNIN - L. LUCCIONI M. DEJEAN C. LE DISQUAY	Lundi 15/12/2025	12 h 00 - 15 h 00	Salle 105 Pyramide Uniquement les dérogatoires
ECUE 16.2 - Rugby - APSA Dérigatoire	EM/ES/MDS/APAS DÉROGATOIRES	Baptiste FLEUREAU	Lundi 15/12/2025	16 h - 17 h 00	Salle 105 Pyramide Uniquement les dérogatoires
ECUE 12.1 - Anglais Dérogatoire	EM/ES/MDS/APAS DÉROGATOIRES	Claire GUERLAIN	Mercredi 17/12/2025	12 h 30 -14 h 30	Salle 102 Pyramide Uniquement les dérogatoires
ECUE 16.3 - NATATION Dérogatoire	EM/ES/MDS/APAS	Thierry PINJON	Mercredi 17/12/2025	15 h 30 -16 h 30	Salle 102 Pyramide Uniquement les dérogatoires

## CONDITIONS POUR SE PRÉSENTER AUX EXAMENS

Vous devrez présenter votre carte étudiante avec le sticker 2025/2026 au début de chaque épreuve.

L'inscription administrative est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tous les types de contrôle.

En cas de défaut d'inscription, l'accès à l'examen vous sera refusé.

## AVERTISSEMENT CONCERNANT LA TRICHE

En cas de fraude lors d'un examen (découverte d'antisèches, téléphone, montre connectée...), la section disciplinaire de l'Université sera saisie.

Aucun relevé de notes, aucune attestation de réussite et aucun diplôme ne pourra être délivré avant que celle-ci ait rendu son jugement.

Les sanctions encourues sont la nullité de l'épreuve ou de la session d'examen voire l'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5 ans.